

**COMMUNITY AND PROTECTIVE
SERVICES COMMITTEE
REPORT 4
26 JUNE 2019**

125

**COMITÉ DES SERVICES
COMMUNAUTAIRES ET DE
PROTECTION RAPPORT 4
LE 26 JUIN 2019**

**Report to
Rapport au:**

**Community and Protective Services Committee
Comité des services communautaires et de protection
20 June 2019 / 20 juin 2019**

**and Council
et au Conseil
26 June 2019 / 26 juin 2019**

**Submitted on June 6, 2019
Soumis le 6 juin 2019**

**Submitted by
Soumis par:
Myles Cassidy, Chief / Chef, Ottawa Paramedic Service / Service paramédic
d'Ottawa**

**Contact Person
Personne ressource:
Greg Furlong, Deputy Chief / Chef adjoint, Ottawa Paramedic Service / Service
paramédic d'Ottawa
613-580-2424 ext. / poste 12995, Greg.Furlong@ottawa.ca**

**Amanda Greene, Program and Project Management Officer / Agente de gestion de
programme et de projet
613-580-2424 ext. / poste 16624, Amanda.Greene@ottawa.ca**

Ward: CITY WIDE / À L'ÉCHELLE DE LA VILLE File Number: ACS2019-EPS-GEN-0007

SUBJECT: Ottawa Paramedic Service 2018 Annual Report

OBJET: Rapport annuel de 2018 du Service paramédic d'Ottawa

REPORT RECOMMENDATIONS

That the Community and Protective Services Committee recommend Council receive this report for information.

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil de recevoir le rapport aux fins d'information

RÉSUMÉ

Le Service paramédic d'Ottawa offre à la population et aux visiteurs de la capitale nationale des soins adaptés à l'extérieur de l'hôpital. Le présent rapport vise à donner un aperçu du Service paramédic d'Ottawa, à présenter son rendement pour l'année précédente ainsi qu'à fournir de l'information sur certains des programmes et des services efficaces offerts en 2018.

En 2018, le Service paramédic d'Ottawa a procédé à 144 309 interventions, ce qui représente une hausse de 3,4 % par rapport à l'année précédente. Le personnel continuera d'assurer un suivi de la demande de service et des nouvelles tendances, et rendra compte des répercussions au Conseil.

Le présent rapport confirme que le Service a amélioré son rendement global et a atteint les cibles de rendement relatif aux délais d'intervention approuvées par le Conseil, y compris l'objectif de rang centile fixé concernant l'arrivée sur place d'une personne formée, qualifiée et équipée pour effectuer une défibrillation en cas d'arrêt cardiaque soudain.

Afin de répondre à l'accroissement de la demande, le Service a aussi continué d'appliquer un certain nombre de stratégies d'atténuation, comme :

- le programme d'intervention rapide des paramédics;
- le projet pilote de délégation du déchargement au personnel infirmier;
- le programme de paramédecine communautaire offert en partenariat avec

l'Équipe de santé familiale West Carleton;

- le programme TED (Targeted Engagement and Diversion);
- l'initiative « Une ville cardiosécuritaire »;
- le projet pilote d'équipe de transport néonatal; et
- la stratégie en matière de santé mentale.

Depuis la fusion, la demande pour le Service paramédic a augmenté d'année en année. Le Conseil a consenti des investissements au cours des 15 dernières années pour répondre à cette croissance et au volume d'interventions, et satisfaire aux normes en matière de délais d'intervention. La croissance de la demande se poursuit et, pour y faire face, le Conseil a approuvé dans son budget de 2019 l'embauche de 14 équivalents temps plein.

Le Service paramédic continue de faire le suivi des indicateurs de rendement et d'étudier de nouvelles solutions novatrices afin de fournir des soins de santé de la plus grande qualité à tous les patients.

CONTEXTE

Le Service paramédic d'Ottawa travaille au service de la population et des visiteurs de la capitale nationale en leur offrant des soins adaptés à l'extérieur de l'hôpital. Il est un chef de file dynamique de la prestation et de l'amélioration des services paramédicaux, et est constamment en quête de nouvelles connaissances et de techniques novatrices. Lorsqu'un membre du public a besoin de soins médicaux immédiats, c'est une équipe complète d'employés dévoués et hautement compétents qui passe à l'action en offrant des soins cliniques d'excellence. Le Service est formé d'une équipe qui comprend des paramédics, des agents des communications, des techniciens responsables du matériel et de l'approvisionnement, des formateurs ainsi que du personnel d'assurance de la qualité et de soutien essentiel.

Le Service paramédic d'Ottawa assure la prestation de services médicaux d'urgence dans la ville d'Ottawa, sur une superficie de 2 796 kilomètres carrés, tandis que le Centre intégré de répartition des ambulances d'Ottawa s'occupe des services de répartition pour un territoire faisant plus de 10 000 kilomètres carrés dans l'est de

l'Ontario, qui comprend les Comtés unis de Prescott et Russell, la cité de Cornwall ainsi que les Comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry. Le Service possède un système de soins avancés en réanimation entièrement intégré, qui lui permet d'offrir des services médicaux à la fine pointe de la technologie à plus d'un million de résidents et de visiteurs.

Dans le cadre d'un accord avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, la Ville d'Ottawa gère le Service paramédic et obtient une accréditation tous les trois ans. Les paramètres de ce mandat sont définis dans une entente sur les services d'ambulance terrestres ainsi que dans la Loi sur les ambulances. Le gouvernement provincial finance 50 % des services d'ambulance terrestres et assume la totalité des coûts liés au Centre intégré de répartition des ambulances d'Ottawa.

Le 28 octobre 2004, le Comité des services de protection et d'urgence a exigé que le personnel présente chaque année au Conseil et au Comité, avant le dépôt du budget, un rapport sur les tendances du rendement, les stratégies d'atténuation et les répercussions financières connexes pour veiller à ce que le Service continue d'atteindre ses objectifs de rendement de référence. Le Service paramédic d'Ottawa présente également un rapport annuel sur son rendement en matière de délais d'intervention au ministère de la Santé et des Soins de longue durée.

Le présent rapport fait état de la demande de service (volume d'interventions) ainsi que du rendement du Service pour 2018.

ANALYSE

Tendances de rendement

La priorité absolue du Service paramédic d'Ottawa est d'offrir les meilleurs soins cliniques possible aux résidents et aux visiteurs d'Ottawa. Le Service analyse régulièrement ses délais d'intervention, son volume d'interventions et les résultats pour les patients afin de maximiser le déploiement des paramédics et le recours à ceux-ci. Les principaux indicateurs qui permettent d'établir la demande de service et les besoins en ressources qui en découlent sont les suivants :

- le nombre total d'appels au 9-1-1;

- le nombre total de patients évalués, traités et transportés; et
- le nombre total de ressources paramédicales requises pour intervenir.

Volume d'interventions du Service paramédic

D'une année à l'autre, le volume d'interventions continue d'augmenter à Ottawa, ce qui peut s'expliquer par différents facteurs, comme la croissance démographique et le vieillissement de la population. En 2018, le Service paramédic a procédé à 144 309 interventions, ce qui représente une hausse de 3,4 % par rapport à l'année précédente; les données des cinq dernières années font état d'une hausse globale de 12,8 %.

Le tableau 1 présente les volumes d'interventions et le pourcentage annuel d'augmentation des cinq dernières années.

Tableau 1 : Volumes d'interventions

Année	Interventions	Variation en %
2014	127 896	S/O
2015	133 973	4,8
2016	137 995	3,0
2017	139 514	1,1
2018	144 309	3,4 %
Total		12,8 %

Normes de délai d'intervention du Service paramédic

La loi définit le délai d'intervention comme le temps écoulé entre le moment où la première équipe du Service paramédic est avisée de l'appel et le moment de l'arrivée de ressources sur les lieux (une ambulance ou un paramédic). Les délais d'intervention

dans la province sont mesurés et rendus publics sur le site Web du ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD).

Le rendement relatif aux délais d'intervention est évalué en fonction de l'échelle canadienne de triage et de gravité pour les départements d'urgence (ETG), qui permet de classer les patients selon la gravité de leur état, le niveau I représentant l'état le plus grave. Le MSSLD établit les délais cibles pour les patients classés au niveau I de l'ETG, tandis que le rang centile est la norme de rendement approuvée par le Conseil. Le pourcentage fait état du nombre de fois où une unité de paramédics a offert des services paramédics aux patients dans les délais d'intervention établis en fonction du niveau de l'ETG.

La gravité de l'état du patient (niveau de l'ETG) peut seulement être établie lorsqu'un paramédic est sur place pour procéder à une évaluation médicale.

Le tableau 2 présente les cibles et les résultats relatifs aux normes prescrites par la loi pour les délais d'intervention de 2014 à 2018 par catégorie ETG. En 2018, pour la deuxième année consécutive, le Service a atteint les cibles de rang centile approuvées par le Conseil dans toutes les catégories ETG.

Tableau 2 : Résultats relatifs au délai d'intervention

Catégorie (gravité de l'état)	Délai cible (en minutes)	Rang centile approuvé par le Conseil	2014	2015	2016	2017	2018
ETG 1 (Réanimation)	8:00*	75 %	79,5 %	72,5 %	73,2 %	77,3 %	78,0 %
ETG 2 (Très urgent)	10:00	75 %	82,9 %	80,8 %	78,6 %	79,6 %	80,3 %
ETG 3	15:00	75 %	93,5 %	91,9 %	90,9 %	91,2 %	91,5 %
ETG 4	20:00	75 %	98,0 %	96,4 %	95,6 %	94,8 %	94,8 %
ETG 5	25:00	75 %	99,2 %	97,6 %	97,5 %	97,1 %	96,6 %

* Prescrit par la réglementation provinciale

Cible communautaire pour les arrêts cardiaques

Dans les cas d'arrêt cardiaque soudain, le délai d'intervention correspond au temps écoulé entre le moment où la première unité de paramédics est avisée et l'arrivée de toute personne ayant la formation et le matériel nécessaire pour effectuer une défibrillation. Ce délai d'intervention se trouve réduit lorsqu'il y a un défibrillateur accessible au public sur les lieux de l'incident ou encore par l'arrivée d'un paramédic, d'un policier, d'un pompier ou d'un membre de l'équipe de sécurité d'OC Transpo, qui disposent tous d'un défibrillateur dans leur véhicule.

Le tableau 3 montre les résultats de la Ville d'Ottawa par rapport aux normes de délai d'intervention prescrites par la loi pour les arrêts cardiaques soudains. En 2018, le Service paramédic d'Ottawa a continué de respecter le délai d'intervention prévu par la loi.

Tableau 3 : Résultats relatifs au délai d'intervention

Catégorie	Délai cible (en minutes)	Rang centile approuvé par le Conseil	2014	2015	2016	2017	2018
Arrêt cardiaque soudain	6:00*	65 %	63,0 %	63,7 %	69,3 %	68,2 %	73,2 %

* Prescrit par la réglementation provinciale

Résultats du Centre intégré de répartition des ambulances d'Ottawa

Le Centre intégré de répartition des ambulances (CIRA) d'Ottawa reçoit et classe par priorité les appels faits au 9-1-1 et assure la répartition des paramédics dans l'est de l'Ontario, sur un territoire d'une superficie de 10 000 kilomètres carrés.

En 2018, le CIRA a répondu à 140 621 appels d'urgence, qui se sont traduits par 180 630 interventions des véhicules d'urgence, une augmentation de 3,2 % par rapport à 2017. Mentionnons que certains appels d'urgence peuvent nécessiter le déploiement de plus d'un véhicule, selon le degré de complexité de la situation et le nombre de patients à prendre en charge.

Le MSSLD a établi des normes de délai d'intervention (délais de traitement d'appel) pour les centres de répartition des ambulances de l'Ontario. Le délai correspond au temps écoulé entre le moment où l'appel est reçu au centre de répartition et où une équipe de paramédics est avisée de l'appel d'urgence. Les centres de répartition sont tenus de déclarer annuellement au Ministère le pourcentage de fois où ce délai est de deux minutes ou moins. Le tableau 4 montre les délais de traitement d'appel de la Ville d'Ottawa pour les patients évalués ETG 1 et ceux victimes d'un arrêt cardiaque soudain.

Tableau 4 : Délais de traitement d'appel du CIRA

Catégorie	Délai cible (en minutes)	Centile	2014	2015	2016	2017	2018
ETG 1	2:00	80 %	86,8 %	88,9 %	84,8 %	80,4 %	84,6 %
Arrêt cardiaque soudain	2:00	75 %	89,1 %	88,7 %	87,5 %	81,0 %	86,0 %

Programme d'intervention rapide des paramédics

Le programme d'intervention rapide des paramédics (PRU) vise à déployer des véhicules d'intervention à bord desquels se trouve un seul paramédic des soins primaires. Ces véhicules sont répartis stratégiquement dans la ville pour accélérer les interventions et entamer la prise en charge du patient. À son arrivée sur les lieux d'un incident, cette équipe peut choisir de réduire la priorité de l'appel ou même d'annuler la demande de transport par ambulance, ce qui permet ainsi aux équipes de paramédics de répondre au prochain appel d'urgence. Les paramédics du PRU répondent en continu aux appels dans le secteur leur étant assigné, puisqu'ils n'ont pas à assurer le

transport des patients et sont donc libres d'intervenir à nouveau dès qu'ils ont terminé avec eux. Cette initiative du Service est une pratique exemplaire dans le domaine en matière de déploiement de ressources.

En 2018, les paramédics du programme ont effectué 18 431 interventions, ce qui représente une augmentation du nombre d'interventions des véhicules de 11,4 % par rapport à 2017. Ils sont arrivés auprès du patient en huit minutes, dans 78,5 % des cas.

Projet pilote de délégation du déchargement au personnel infirmier

Les Opérations du Service paramédic d'Ottawa continuent de superviser le projet pilote de délégation du déchargement au personnel infirmier, un projet entièrement financé par le gouvernement provincial et qui est le fruit d'un partenariat entre le MSSLD, les services d'urgence locaux et le Service paramédic d'Ottawa. Cette initiative a été établie pour permettre aux paramédics de déléguer les soins aux patients à une infirmière responsable du déchargement à l'urgence, une délégation qui vise à accélérer le plus possible leur retour sur la route et donc à augmenter leur disponibilité pour d'autres urgences médicales. En 2017, le gouvernement provincial a investi 1,5 million de dollars lors de l'exercice 2017-2018 pour poursuivre le projet pilote. Bien que ce programme permette effectivement de réduire les temps d'attente dans certains cas, en 2018, les paramédics ont attendu 35 145 heures à l'hôpital pour le transfert un patient.

Programme de paramédecine communautaire

En 2014, le Service paramédic d'Ottawa a désigné l'un de ses paramédics pour travailler avec l'Équipe de santé familiale West Carleton dans le cadre d'un projet pilote de paramédecine communautaire financé par le MSSLD. Le programme est passé à trois paramédics le 31 octobre 2017. Cependant, comme le MSSLD a diminué son financement du programme, celui-ci ne compte plus qu'un paramédic communautaire.

Les paramédics communautaires sont des membres importants de l'Équipe; il leur incombe notamment d'effectuer des visites préventives à domicile et de répondre aux besoins médicaux complexes des patients. Le programme vise à atténuer le poids que font peser les patients sur les services de santé, notamment sur l'utilisation des services paramédics, tout en améliorant la qualité de vie des patients. La mobilité d'un

service communautaire de paramédecine est particulièrement importante pour les patients du secteur rural, puisqu'ils peuvent ainsi demeurer en santé, à la maison.

L'initiative est une grande réussite : 565 clients qui demeurent sur le territoire d'Ottawa y participent actuellement, une augmentation par rapport aux 78 clients actifs en 2017. Ce programme, entièrement financé par le MSSLD, continue de donner de bons résultats.

Programme TED (Targeted Engagement and Diversion)

Le programme TED, fruit d'un partenariat fructueux entre le Service paramédic d'Ottawa, Ottawa Inner City Health, Les Bergers de l'espoir, l'Hôpital d'Ottawa et le Service de police d'Ottawa, s'est poursuivi en 2018. Il vise à repérer et à aider les personnes sans-abri vulnérables qui sont aux prises avec des problèmes de toxicomanie et de santé mentale graves et chroniques et qui, par conséquent, font fréquemment appel au 9-1-1. Dans le cadre du programme TED, les paramédics conduisent certains patients sans-abri à une clinique spécialisée plutôt qu'aux urgences de l'hôpital. Il s'agit d'une initiative unique, qui permet d'offrir des soins bonifiés et spécialisés à une population de patients vulnérables, tout en répondant à l'augmentation constante de la demande en services de paramédics. En 2018, 1 040 patients, soit environ 2,8 patients par jour, ont été dirigés vers Les Bergers de l'espoir plutôt que vers l'urgence.

Une ville cardiosécuritaire

Le Service paramédic d'Ottawa continue de diriger l'initiative « Une ville cardiosécuritaire ». Fruit d'un partenariat entre le Service, la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, la Fondation des soins avancés en urgence coronarienne du Canada, le Maharaja's Ball et des entreprises du secteur privé, cette initiative a mené à l'installation de plus de 1 200 défibrillateurs externes automatisés (DEA) dans des édifices publics et privés ainsi que dans les véhicules du Service de police, du Service des incendies et d'OC Transpo et dans toutes les stations de la ligne 1 de l'O-Train depuis 2001. Depuis sa création, l'initiative a permis à des passants témoins d'incidents de sauver 132 vies. Afin de renforcer la « chaîne de survie » (une série d'actions qui peut réduire la mortalité découlant d'un arrêt cardiaque), l'équipe de médecine communautaire a offert, en 2018, 660 cours de secourisme, de réanimation

cardiorespiratoire et d'utilisation d'un DEA à 7 144 personnes.

Projet pilote de l'équipe de transport néonatal

En collaboration avec le Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario (CHEO), le Service participe à un projet pilote visant à venir en aide aux plus jeunes patients de la région. En effet, grâce à ce partenariat, l'équipe de transport néonatal du CHEO a maintenant à sa disposition une ambulance spécialement équipée pour le transport de nouveau-nés, achetée grâce à une subvention de la Fondation du CHEO. Elle a donc accès à l'équipement spécialisé nécessaire pour intervenir le plus rapidement possible en cas d'urgence. L'ambulance est munie d'un système de levage qui permet d'installer les petits patients fragiles dans l'ambulance et de les en sortir en douceur, ce qui rend inutile la présence de deux équipes de paramédics et élimine les risques de blessures au travail. L'équipe a répondu à 317 appels en 2018; le Service paramédic continuera de faire le suivi de l'efficacité du programme, et collabore avec le MSSLD à l'élaboration d'une stratégie provinciale à long terme pour réduire la demande provenant d'autres collectivités dotées d'équipes de transport pédiatrique. Le Ministère a annoncé qu'il financerait directement ce programme pour 2019.

Loi sur l'état de stress post-traumatique et stratégie en matière de santé mentale

En réponse à une nouvelle loi reconnaissant l'état de stress post-traumatique (ESPT) comme une maladie professionnelle chez les paramédics et les agents de communication, la Direction générale des services de protection et d'urgence a créé une stratégie en matière de santé mentale axée sur la prévention, la sensibilisation et le soutien. En 2018, tout le personnel du Service paramédic de première ligne ainsi que l'équipe de soutien par les pairs a suivi le programme de formation En route vers la préparation mentale, la norme de l'industrie en matière de formation sur la santé mentale et la résilience pour les premiers répondants. Le Service paramédic d'Ottawa fait partie du Réseau de collaboration pour la santé mentale des premiers intervenants, aux côtés du Service des incendies d'Ottawa et du Service de police d'Ottawa. Il y participe à des études en santé mentale et collabore à l'évaluation d'une approche personnalisée pour le traitement des troubles de santé mentale au sein des trois services municipaux (police, paramédics et incendies). Au début de l'année 2019, ces trois services évalueront l'efficacité d'une clinique pour les blessures de stress

opérationnel (BSO) chez les premiers intervenants s'appuyant sur une équipe spéciale de santé des premiers répondants.

Dans le cadre du programme de soutien par les pairs, une équipe de 50 personnes est à la disposition des membres du personnel. Cette équipe travaille à offrir son aide de façon proactive; ses membres sont disponibles au quotidien et vont régulièrement voir leurs collègues pour discuter avec eux des interventions difficiles ou traumatisantes.

Un membre important de l'équipe de soutien par les pairs du Service paramédic d'Ottawa est Max, le premier chien de thérapie au Canada à être entraîné dans un service paramédic. Max est un golden retriever et un chien de thérapie certifié toujours présent pour le personnel de service.

Diversité

Le Service paramédic d'Ottawa a un programme des champions de la diversité (PCD) actif visant à sensibiliser le personnel, et à faciliter les interactions entre collègues et auprès des patients. En 2018, des événements et des activités de sensibilisation ont permis au Service paramédic d'Ottawa de mobiliser son personnel, en poursuivant trois grands objectifs :

- Soutenir la diversité actuelle au sein du Service paramédic;
- Bâtir des liens et interagir avec diverses communautés d'Ottawa, de façon à apprendre d'elles comment répondre à leurs besoins, et à leur apprendre ce dont nous avons besoin pour les aider;
- Accroître la diversité grâce à des stratégies de recrutement et de rétention pouvant garantir un Service paramédic diversifié et représentatif des communautés qu'il sert.

Le Service paramédic d'Ottawa a contribué à bon nombre d'événements, d'activités de sensibilisation du public et d'efforts de formation du personnel en collaboration avec les champions de la diversité. Dans le cadre de son mandat de formation et de sensibilisation, le PCD offrira un espace de dialogue, de recherche et de transfert des connaissances en matière de diversité, d'équité et d'inclusion.

En 2018, un vaste éventail d'activités et d'initiatives ont été organisées avec le soutien des champions de la diversité et en phase avec les trois piliers de changement : l'embauche, la rétention et la liberté d'exprimer son identité.

Le camp d'apprentissage de la Semaine des paramédics se déroule sur une semaine et offre l'occasion de connaître le métier de paramédic et le processus qui y mène. En 2018, 22 jeunes y ont participé et 20 autres personnes étaient inscrites à la liste d'attente. La cohorte de 2018 était très diversifiée : on y parlait six langues différentes et y retrouvait des représentants de 18 ethnies. On a commencé en 2018 à utiliser la liste de compétences pour l'adaptation interculturelle (Cross-Cultural Adaptability Inventory, ou CCAI, un outil permettant d'évaluer son potentiel d'adaptation à une nouvelle culture), à l'instar de plusieurs entreprises et organismes qui y recourent pour l'intégration de nouveaux employés et l'appliquent aux membres de conseils sur la diversité ainsi qu'à ceux des équipes de recrutement, d'attraction de talents et de perfectionnement. Les champions de la diversité ont aussi participé à de nombreux salons de l'emploi et événements comme le *Forum* des jeunes Arc-en-ciel, le Forum des étudiants internationaux et l'événement d'accueil des étudiants internationaux à *Ottawa*, la Journée internationale des femmes à l'Institut du *dialogue* interculturel (IDI), les salons de l'emploi de l'Adult High School, le salon de l'emploi du Centre Jim-Durrel, la Foire sur l'accessibilité, l'iftar de l'IDI, le Salon de l'emploi de la Ville d'Ottawa et le Salon de l'emploi autochtone au Collège Algonquin. Ils ont également participé à plus de 20 présentations et visites scolaires au quartier général du Service paramédic d'Ottawa.

Regard sur l'avenir

Le Service paramédic d'Ottawa continue de travailler à établir avec la population une relation de responsabilité, ouverte et transparente. Le public s'attend à ce qu'il offre le niveau de soins prévu par la loi, et à cette fin, il s'est doté d'un cadre de responsabilisation qui favorise le respect de ce niveau.

Les volumes d'interventions se sont accrus de 12,8 % au cours des cinq dernières années. En 2018, grâce aux investissements réalisés par le Conseil et aux stratégies d'atténuation adoptées par le Service, les délais d'intervention prescrits pour toutes les catégories ETG ont été respectés.

Le siège social du Service paramédic a atteint sa capacité maximale sur le plan du déploiement de véhicules et du personnel. Le Service a entrepris un examen en prévision de la construction d'une installation dans le secteur ouest affectée au déploiement des paramédics qui l'aidera à répondre à la demande croissante dans l'ensemble de la ville. Tous les autres projets d'agrandissement des installations du Service paramédic ont été reportés, les fonds d'immobilisations étant consacrés à l'aménagement de cette installation.

Le Service paramédic d'Ottawa est formé d'une équipe de professionnels dévoués et hautement qualifiés qui unissent leurs efforts afin d'offrir des soins cliniques de qualité aux membres du public qui nécessitent des soins médicaux immédiats. Le Service continuera d'effectuer un suivi du rendement et des tendances, et en rendra compte au Conseil dans le cadre du rapport annuel 2019.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Aucune répercussion sur les zones rurales n'est associée au présent rapport.

CONSULTATION

Aucune consultation n'était requise pour le présent rapport d'information.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Aucune répercussion juridique n'est associée à la réception du présent rapport.

Il convient de noter que la Ville d'Ottawa est tenue, en vertu de l'alinéa 6(1)b) de la Loi sur les ambulances, de « veiller à la fourniture satisfaisante des services d'ambulance terrestres dans la municipalité, conformément aux besoins des personnes qui s'y trouvent ». En s'acquittant de cette responsabilité, en vertu du paragraphe 6(8) de la Loi, la Ville doit « veille[r] à la fourniture des véhicules, de l'équipement, des services, des renseignements et de toute autre chose qui sont nécessaires à la fourniture satisfaisante des services d'ambulance terrestres dans la municipalité, conformément à la présente loi et aux règlements ». Il revient au Conseil municipal de définir ce que sont les « besoins des personnes [dans la municipalité] », et c'est ce que déterminent les normes sur les délais d'intervention établies par le Conseil, comme l'exigent les règlements de la Loi sur les ambulances auxquels renvoie le présent rapport. La

latitude accordée au Conseil municipal quant à la prise de cette décision concernant les normes sur les services d'ambulance reconnaît le rôle décisionnel du Conseil dans l'atteinte d'un équilibre quant aux attentes des résidents en matière de services d'ambulance, y compris sur le coût associé à la fourniture d'un niveau donné de services d'ambulance, « compte tenu cependant des restrictions budgétaires imposées et du personnel et de l'équipement disponibles », pour reprendre l'expression formulée par la Cour suprême du Canada.

RÉPERCUSSIONS SUR LE PLAN DE LA GESTION DES RISQUES

Aucune répercussion sur le plan de la gestion des risques n'est associée à la réception du présent rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES BIENS

Aucune répercussion sur la gestion des biens n'est associée au présent rapport.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Aucune répercussion financière n'est associée au présent rapport. L'installation du secteur ouest affectée au déploiement des paramédics est déjà prévue au budget des immobilisations 2019 de la Ville

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Aucune répercussion sur l'accessibilité n'est associée au présent rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ENVIRONNEMENT

Aucune répercussion sur l'environnement n'est associée au présent rapport.

RÉPERCUSSIONS TECHNOLOGIQUES

Aucune répercussion technologique n'est associée au présent rapport.

PRIORITÉS POUR LE MANDAT DU CONSEIL

Aucune répercussion sur les priorités pour le mandat du Conseil n'est associée au présent rapport.

SUITE À DONNER

Le Service paramédic d'Ottawa appliquera toute directive reçue en lien avec l'examen du présent rapport.